

Saint-Martin-d'Hères, 28 février 2025

## Conseil d'Administration du mardi 11 mars 2025 Délibération n°CA-2025-05

---

**Nature :** AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
**Objet :** Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 février 2025

*Le Conseil d'Administration,*

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,*

*Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,*

*Vu le projet de procès-verbal du Conseil d'administration du 11 février 2025,*

**CONSIDERANT** que le projet de procès-verbal du Conseil d'administration du 11 février 2025 est présenté en séance

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 11 février 2025, annexé à la présente délibération

Le résultat du vote est le suivant :

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	18
Nombre de procurations :	05
Votes « Pour » :	21
Votes « Contre » :	00
Abstentions :	02

Jean-Luc Névache  
Président du Conseil d'administration

